



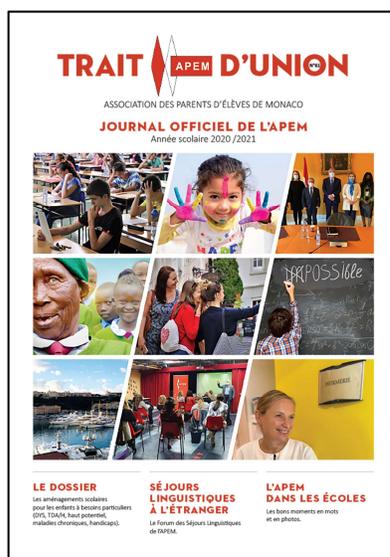
LE RÔLE DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE MONACO

L'APEM : VOTRE VOIX – VOTRE VOTE

Afin que nos enfants puissent s'épanouir au sein de leur établissement et réussir leur scolarité, l'APEM prête une oreille attentive aux parents d'élèves pour les représenter aux mieux auprès des autorités scolaires de chaque école, collège et lycée, auprès de la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, ainsi qu'auprès des autres autorités gouvernementales.

Lors du Comité de l'Éducation Nationale où les changements impactant la vie scolaire de nos enfants scolarisés en Principauté sont annuellement votés, l'APEM est la seule voix représentant les parents d'élèves adhérents et non-adhérents qui la contactent. L'APEM vote quand nécessaire les résolutions améliorant l'éducation et la vie scolaire des élèves.

LA FORCE DE NOTRE REPRÉSENTATION, C'EST LE NOMBRE DE VOS ADHÉSIONS.



**Pour en savoir plus sur l'APEM,
lisez le Trait
d'Union en
scannant le QR
Code suivant :**



L'APEM : DES MOMENTS DE BONHEUR POUR NOS ENFANTS

L'APEM, c'est aussi l'organisation du Forum des Séjours Linguistiques, de bourses aux livres, de conférences et de plein de petits moments de bonheur inoubliables pour nos enfants.

Les chocolats et festivités de Noël, les remises de prix, le carnaval, le bal des terminales et autres fêtes de fin d'année sont quelques exemples des nombreux événements qui égayent la vie scolaire de nos enfants.

UN DES AVANTAGES ADHÉRENTS : PARTICIPER À UNE COMMISSION

Chaque année, l'APEM vous offre, lors de l'Assemblée Générale qui a lieu mi-octobre, la possibilité de vous inscrire à différentes commissions. Vous pourrez par exemple durant l'année travailler avec d'autres parents à améliorer la qualité des repas des élèves à la cantine en participant à la Commission Restauration. Vous pourrez également faciliter la vie scolaire des enfants, Dys, TDH... en rejoignant la Commission pour Enfants à Besoins Particuliers.

De nombreuses autres commissions vous sont proposées comme la Commission Événements et Conférences ou la Commission Bienveillance et sociabilité. Vous recevrez toutes les informations avant l'Assemblée Générale de mi-octobre.